

Les possibilités de la finance axée sur les résultats en vue de servir les initiatives de conservation et de favoriser la réconciliation avec les peuples autochtones

Décembre 2025



“

Une véritable réconciliation économique va de pair avec l'inclusion des peuples, des communautés et des entreprises autochtones dans tous les aspects de la vie économique en respectant leurs valeurs, leurs pratiques et leur souveraineté. Essentiellement, il est question d'autodétermination, d'accès équitable aux possibilités d'affaires et de la capacité des communautés autochtones d'être aux commandes de leur propre viabilité économique. Puisque les marchés financiers se fondent toujours largement sur des systèmes non autochtones, il est urgent de tracer de nouvelles voies et de tirer parti des marchés financiers non seulement pour en dégager des bénéfices, mais aussi pour semer un vent de changement en faveur de territoires, de peuples et d'économies en bonne santé.

Karli Crowshoe

leader nationale responsable des relations avec les Autochtones,
EY Canada

“

Nous renforçons les compétences de leadership des Autochtones dans le secteur de la conservation, soutenons la jeunesse en rétablissant leurs liens avec le territoire et modulons le discours sur les méthodes de conservation en offrant des espaces sûrs et éthiques. De plus, nous adoptons le Double regard/*Etuaptmumk* dans notre approche communautaire. Notre travail nous permet de protéger de nouveaux espaces et de remplir notre rôle pour les sept générations à venir grâce à l'intendance et à la collaboration.

Sam Whiteeye

directeur du leadership autochtone,
Carolinian Canada Coalition





INTRODUCTION

De plus en plus, la finance axée sur les résultats (FAR) est reconnue à l'échelle mondiale comme un mécanisme financier porteur et innovant permettant de mobiliser des fonds publics et privés afin d'accomplir des progrès dans la réalisation de différentes priorités sociales et environnementales.

Aussi appelés « modèles de rémunération à la réussite », ces outils financiers sont reconnus comme étant rentables, leurs rendements étant associés à l'obtention de résultats particuliers. Les porteurs d'obligations sont rétribués par des entités qui paient en fonction du résultat (organismes publics, fondations et entreprises bénéficiant d'une infrastructure sociale ou écologique, etc.) seulement en cas d'atteinte de la cible fixée ou des cibles fixées.

En raison de la nécessité de fournir des résultats vérifiables dans une période limitée, à l'heure actuelle, le recours à la FAR met souvent l'accent sur les indicateurs à court terme quantifiables susceptibles de ne pas tenir pleinement compte de l'ensemble des résultats que l'on peut obtenir en investissant des capitaux dans la conservation et dans la réconciliation avec les Autochtones¹.

Par ailleurs, le resserrement de la surveillance entourant l'écoblanchiment et la consolidation accrue des méthodes et des normes de certification non financière semblent rétrécir le champ d'application des instruments de FAR².

Le présent document traite de la façon dont l'établissement de relations approfondies sur des bases éthiques avec les leaders autochtones peut conduire à des résultats durables en faveur de la réconciliation et porter des fruits sur les plans écologique et économique.

Afin d'en libérer le plein potentiel transformateur et d'en faire un moteur de réconciliation économique, la FAR doit remettre en question les mécanismes de conception de programme, d'investissement des capitaux et de validation des résultats en mettant de l'avant les perspectives autochtones. Ce changement exige un virage vers des approches novatrices qui reposent sur la confiance et la revendication par les peuples autochtones de la responsabilité des résultats.

EY	Carolinian Canada Coalition	Ivey Business School
Oksana Chikina	Michelle Kanter	Diane-Laure Arjaliès
Elizabeth Zeunert	Sam Whiteye	Julie Bernard
Karli Crowshoe	Jo Reynolds	-

Qu'est-ce que la réconciliation économique?

Aujourd'hui, les marchés financiers sont dominés par des systèmes économiques non autochtones.

La réconciliation économique s'entend de l'inclusion des peuples, des communautés et des entreprises autochtones dans tous les aspects de l'activité économique, en respectant leurs valeurs, leurs pratiques et leur souveraineté³. En somme, la réconciliation économique signifie l'autodétermination, l'accès équitable aux possibilités de développement économique et la capacité de poursuivre et d'assurer la viabilité économique des communautés autochtones⁴.

Or, les marchés financiers ont l'occasion de promouvoir la réconciliation économique en offrant aux communautés et aux entreprises autochtones un accès équitable aux ressources financières essentielles à leur développement économique et à leur autosuffisance.



LE POTENTIEL DE LA FINANCE AXÉE SUR LES RÉSULTATS DANS LA CONSERVATION ET LA RÉCONCILIATION ÉCONOMIQUE

Rôle des marchés financiers et taille du marché

Les marchés financiers jouent un rôle crucial pour la société et l'environnement en permettant de canaliser des fonds dans des projets et des entreprises qui mettent l'accent sur le développement durable et la responsabilité sociale. En recourant à des mécanismes tels que des obligations vertes, des obligations à impact social et des fonds d'investissement durables, les marchés financiers permettent aux investisseurs de soutenir des initiatives visant à lutter contre les changements climatiques, à promouvoir les énergies renouvelables, à améliorer l'équité sociale et à favoriser le développement communautaire. De plus, les marchés financiers contribuent à stimuler l'innovation et à adapter les solutions en faveur d'un monde plus durable et équitable en assurant l'accès aux ressources financières nécessaires.

De 2023 à 2024, le marché mondial de la finance durable a connu un essor de 14 %, pour dépasser 8 billions \$ US. Plus particulièrement, l'émission

d'obligations durables (obligations vertes, obligations à impact social, obligations pour le développement durable, etc.) s'est établie à 950 milliards \$ US⁵.

De plus, à l'échelle mondiale, les fonds durables gérés se sont accrus pour avoisiner les 3,5 billions \$ US vers la fin de 2024⁶. Au Canada, les actifs gérés d'investissements durables se sont établis à environ 2,5 billions \$ US et l'émission d'obligations durables a dépassé 9,2 milliards \$ en 2024⁷.

Une part d'environ 5 % des actifs gérés de fonds non gouvernementaux au Canada est affectée à la finance fondée sur la nature, qui englobe des investissements dans la conservation, la restauration et la gestion durable des écosystèmes naturels. En outre, un pourcentage de 3 % des actifs gérés est dédié au soutien des activités de réconciliation avec les peuples autochtones^{8,9}. La FAR offre un moyen de faire croître ces sommes par la mobilisation d'engagements existants et l'augmentation considérable des fonds publics.

Hausse de 14 %

de la valeur dans les produits de placement durable par rapport à l'année précédente

950 milliards \$ US

en émissions d'obligations durables et d'obligations liées à la durabilité



Financement des solutions fondées sur la nature

L'économie dépend de la nature,

55 % du PIB mondial se rapportant aux services liés à la biodiversité et aux écosystèmes¹⁰.

De leur côté, les solutions fondées sur la nature s'appuient sur les écosystèmes pour protéger la population et l'environnement.

Par exemple, chaque année, la forêt boréale canadienne permet de dégager 93 milliards \$ CA en services liés aux écosystèmes¹¹. Les solutions fondées sur la nature affichent un meilleur rendement que les solutions d'ingénierie dans 65 % des cas et pourraient fournir une baisse de 37 % des émissions de CO2 à éliminer d'ici 2030^{12, 13}.

En 2022, la taille du marché mondial de la finance basée sur les solutions fondées sur la nature s'est établie à 200 milliards \$ US, ce qui représente seulement 37 % des 582 milliards \$ US requis d'ici 2030. Les gouvernements y contribuent à hauteur de 82 %, tandis que les investissements privés se limitent à 35 milliards \$ US¹⁴.

Si 80 % de la biodiversité qui reste dans le monde est entretenue par des peuples autochtones,

moins de 1 % des flux financiers destinés à l'atténuation des conséquences des changements climatiques et aux mesures d'adaptation du territoire sont dirigés vers ces groupes^{15, 16}. Répondre à ces besoins nécessite un recours à des approches novatrices dans la mobilisation de mécanismes financiers publics et privés.

Valorisation du leadership autochtone

La FAR est un instrument financier polyvalent ayant le potentiel de conduire à l'obtention de résultats de grande ampleur en matière de conservation et de facteurs socio-économiques, et de favoriser la réconciliation entre les Autochtones et les peuples non autochtones¹⁷. En affectant les rendements financiers à la réalisation d'objectifs sociaux et environnementaux spécifiques, la FAR stimule l'investissement dans des projets qui génèrent des retombées positives mesurables.

En effet, les modèles de FAR, dont celui du projet Conservation Impact Bond, peuvent être tout aussi rentables que les mécanismes de subvention traditionnels mis en œuvre par les gouvernements et les entités sans but lucratif¹⁸. Pour accroître le recours aux fonds publics et favoriser l'innovation intersectorielle, il est primordial de promouvoir une utilisation plus efficace et utile des ressources auprès des prestataires de services. Cela permet d'obtenir des résultats convenus et souhaités dans le cadre de projets dirigés par des peuples autochtones ou créés en collaboration avec eux. Il est également essentiel d'attirer des investisseurs privés à même de fournir les capitaux initiaux et de partager les risques financiers.

Ce mécanisme peut s'appliquer dans différents secteurs, tels l'éducation, les soins de santé et la protection de l'environnement, afin de lutter contre les enjeux systémiques et de favoriser le développement durable. En valorisant les méthodes et les perspectives autochtones et en veillant à ce que le processus offre un espace éthique où les leaders autochtones peuvent apporter leur pleine participation (notamment en énonçant les résultats qu'ils souhaitent obtenir), la FAR permet d'appuyer des initiatives propices à l'habilitation économique, à la protection de la culture et à l'intendance environnementale. Dans l'ensemble, elle contribue à la réalisation des objectifs globaux en matière de réconciliation économique significative, de solutions fondées sur la nature et d'équité.



Approche du projet Conservation Impact Bond de la Carolinian Canada Coalition pour valoriser le leadership autochtone

La Carolinian Canada Coalition (CCC) assure la gestion du projet CIB, un modèle financier primé mettant l'accent sur la conservation et visant à réconcilier la population et les écosystèmes sur les territoires complexes de la zone carolinienne (de Toronto à Windsor, en Ontario). Cette zone, l'écorégion la plus au sud du pays, accueille 10 Premières Nations, le tiers des espèces rares et en voie d'extinction du Canada et le quart de la population canadienne.

Le projet CIB valorise le leadership autochtone dans la gestion de la double crise des changements climatiques et de l'extinction d'espèces dans le respect de l'esprit et des pratiques de la réconciliation. Il affecte des investisseurs consciencieux à un portefeuille à incidence élevée pour des territoires en santé reposant sur des millénaires d'intendance autochtone, sur 40 ans de leadership écologique dans une des écorégions parmi les plus diversifiées et les plus fragiles de l'Amérique du Nord, et sur une réussite précoce saluée par le prix international Finance for the Future Climate Leader en 2022^{19, 20}.

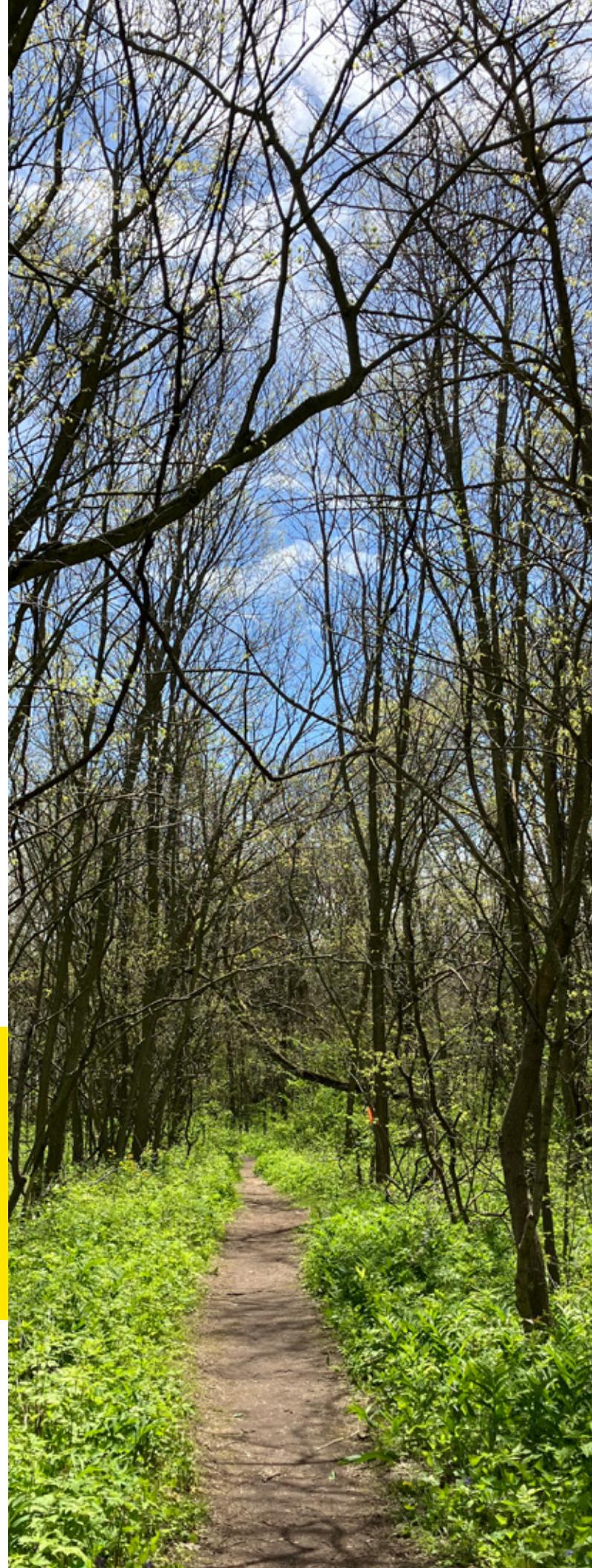
Les rendements proviennent de la croissance de la demande provenant de promoteurs de territoires en santé (entités qui paient en fonction du résultat et autres) désireux d'ouvrir la voie à un avenir vert et prospère correspondant aux visées du leadership autochtone.

La valorisation du leadership autochtone commence par reconnaître certains faits.

Les méthodes de gestion de l'environnement non autochtones ne fonctionnent pas à une époque où les systèmes naturels de la planète courrent à leur perte.

Les peuples autochtones, qui représentent entre 5 % et 6 % de la population mondiale, assurent l'intendance d'environ 80 % à 85 % de la biodiversité mondiale restante²¹.

Le projet CIB valorise le leadership autochtone grâce à une approche à volets multiples que l'on résume, en interne et en externe, en ces termes : « Les Premières Nations d'abord ». Ce cheminement n'est que le début pour Carolinian Canada, son réseau de leaders et le projet CIB dans leur parcours vers la cocréation d'un avenir éthique, durable et prospère.



Principaux concepts

LES SAVOIRS ET LES MANIÈRES DE CONCEVOIR

LE MONDE DES AUTOCHTONES varient considérablement d'une nation à l'autre, d'une communauté à l'autre et d'une personne à l'autre, particulièrement dans le contexte historique actuel. Le respect de cette diversité est essentiel à l'élaboration de modèles résilients axés sur un milieu en particulier qui produisent des résultats significatifs.

Toute collaboration efficace commence par un moment de réflexion. Avant d'entamer des projets, les organisations doivent faire preuve d'honnêteté dans l'évaluation de leur contexte historique et politique, arrimer leurs valeurs aux principes de la réconciliation et affecter les ressources nécessaires. Ce n'est qu'après ces démarches que devrait commencer la collaboration avec les communautés autochtones, tout en s'assurant que les initiatives sont dirigées par des Autochtones et correspondent à leurs aspirations et leur situation particulières.

Dans leur diversité, bon nombre de communautés autochtones partagent des valeurs communes, dont la circularité, la responsabilité intergénérationnelle et le progrès vers un monde meilleur²². Les relations immémoriales qu'entretiennent les peuples autochtones avec le territoire ont vivifié les écosystèmes et les communautés depuis des millénaires. Lorsque des partenaires autochtones participent de manière

significative aux processus cocréatifs et décisionnels, les mécanismes financiers gagnent en efficacité, assurent une meilleure responsabilisation des parties prenantes et s'ancrent davantage dans la réalité des différentes visions du monde.

LES ESPACES ÉTHIQUES constituent la pierre d'assise de la gouvernance du projet CIB.

Ils garantissent que les décisions sont prises de façon collaborative et respectueuse, en tenant compte des modes de connaissance à la fois communs et distincts. En outre, ils procurent une structure pour la résolution de conflits, la transparence et la responsabilité réciproque.

Dès le début, l'établissement d'un espace éthique (un cadre de collaboration conçu par Willie Ermine, universitaire cri, et le professeur Reg Crowshoe, aîné pied-noir, et publié dans leur rapport de 2018) fait en sorte que les peuples autochtones participent au processus de manière significative²³. Essentiellement, un espace éthique est l'assise qui permet aux systèmes de connaissances autochtones et occidentaux de fonctionner en harmonie.

“

Un espace éthique est un espace d'intention consacré à une collaboration diversifiée ancrée dans les valeurs de respect, d'empathie, de confiance et du désir de coproduire des résultats mutuellement avantageux entre deux partenaires ou plus. Chez Carolinian Canada, nous sommes conscients que cette pratique doit être intentionnelle et évolutive et qu'elle doit être mise en œuvre conjointement, de façon responsable. Enfin, les espaces éthiques sont la pierre d'assise du Double regard.

Sam Whiteye

directeur du leadership autochtone,
Carolinian Canada Coalition



Le Double regard/*Etuaptmumk* est l'entrecroisement de ces systèmes de connaissances²⁴. Ce concept a été élaboré par l'aîné mi'kmaq Albert Marshall afin de mettre en valeur les perspectives, le savoir et les méthodes autochtones. Le Double regard/*Etuaptmumk* permet aux participants de combiner le meilleur des systèmes de connaissances eurocentriques et autochtones au bénéfice de tous^{25, 26}.

Selon la définition du Double regard/*Etuaptmumk*, la conception du monde des Autochtones met l'accent sur la circularité des relations entre l'humain, la nature et le territoire.

Les espaces éthiques offrent les conditions nécessaires à une collaboration authentique et respectueuse avec ses partenaires autochtones. Dans les organisations non autochtones, cela implique de dépasser le cap des mandats transactionnels pour établir des relations fondées sur la confiance à l'appui de retombées positives à long terme, de la responsabilité réciproque et de la réconciliation dans l'action.

À ce jour, voici les principaux facteurs de réussite :

- Le territoire est au centre de la structure de gouvernance.
- L'initiative Indigenous Leadership Pillar (ILP) repose sur les relations avec les communautés autochtones et relève d'abord de ces dernières, de sorte que les avis et les perspectives autochtones fassent partie intégrale des processus de prise de décisions.
- Carolinian Canada s'engage à créer en interne des espaces et des ressources pour le leadership autochtone dans tous les domaines pertinents. L'initiative ILP encadre et accompagne Carolinian Canada. En retour, les ressources de la CCC collaborent avec l'initiative ILP afin de partager la charge de travail, d'approfondir leur compréhension commune et de créer ensemble la feuille de route pour l'alliage des différentes façons de voir le monde. La principale orientation stratégique est de
- Dans le réseau du projet CIB, les relations, la confiance et les liens avec les Autochtones sont prioritaires, car il est entendu que des activités de conservation à l'échelle nécessaire pour guérir la planète ne peuvent avoir lieu sans réconciliation, et que la voie vers un avenir de résilience ne peut exister que dans le cadre d'efforts conjoints empreints de respect.
- L'équipe est soutenue par un groupe de travail pour des espaces éthiques et sûrs composé de membres du conseil d'administration et de membres du personnel dont la mission est de répondre aux enjeux difficiles immédiatement, d'intégrer les leçons apprises, d'informer et de planifier les choses de manière proactive.
- Les cibles budgétaires du projet CIB sont fixées de sorte à remédier aux lacunes. Par exemple,

Associant les systèmes de connaissances autochtones et occidentaux, les espaces éthiques favorisent le Double regard/*Etuaptmumk*. Cette approche est propice à l'innovation, particulièrement dans la finance fondée sur la nature qui, par un mélange de différents modes de connaissance, peut fournir de nouveaux modèles de résilience climatique, de protection de la biodiversité et de prospérité partagée.

Les espaces éthiques sont conformes aux appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation, à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et aux attentes grandissantes du public en ce qui concerne les droits des Autochtones et la justice environnementale. Dans les organisations non autochtones, cette conformité renforce le positionnement stratégique et la pertinence des politiques.

“

placer le leadership autochtone au centre de tout ce que nous faisons.

Michelle Kanter

directrice de Carolinian Canada

50 %

du financement du portefeuille sont affectés aux initiatives sélectionnées et dirigées par des communautés autochtones.

- Les intendants issus de la diversité sont respectés en tant que détenteurs du savoir, soit les gens les mieux placés pour comprendre ce dont le territoire a besoin, ce qui favorise une approche communautaire ascendante conçue pour diminuer les obstacles auxquels font face les intendants disposant de ressources insuffisantes, y compris les critères d'accessibilité, les processus de sélection, le format et l'administration.
- Dans le cadre du projet CIB, le leadership autochtone n'est pas symbolique. Il s'inscrit dans la gouvernance, dans la mise en œuvre et dans les analyses d'impact. Cette structure place le pouvoir et les ressources entre les mains des peuples les plus intimement liés au territoire, faisant ainsi de la réconciliation un processus vivant et concret.
- Le projet CIB repose sur une approche de « développement des connaissances par la pratique », car aucun secteur ne peut avoir les réponses à tout. Il est urgent d'entamer une collaboration audacieuse pour lancer un modèle de formation continue durable et adaptatif comme élément de solution en vue de relever les principaux défis de notre époque ensemble, en toute efficacité et avec respect. La recherche fait partie intégrante du modèle permettant de stimuler les processus de cocréation résiliente.

Les espaces éthiques et le Double regard/*Etuaptmumk* permettent à la fois d'orienter la gouvernance et de mettre en place les bonnes conditions pour l'établissement de relations significatives et réciproques grâce à l'initiative ILP et au projet CIB. Pour les collaborateurs non autochtones, entrer dans ces espaces requiert une introspection, une connaissance de l'histoire, la conformité aux politiques et un engagement de ressources avant d'entrer en contact avec les communautés autochtones. En contrepartie, les parties non autochtones obtiennent l'accès à des modèles d'innovation en finance de la conservation qui comportent des objectifs écologiques, culturels et économiques conformes aux appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation, à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et aux attentes grandissantes du public.



La gestion autochtone ou conjointe des étapes de conception, de déploiement de capitaux et de validation des résultats favorise la résilience et la significativité de la prise de décisions et de la responsabilisation. En revanche, l'exclusion du leadership autochtone perpétue les fractures historiques²⁷.

La coordination directe avec les communautés autochtones permet d'approfondir la compréhension et le respect des perspectives et des objectifs des Autochtones, tout en veillant à ce que les mécanismes financiers soient efficaces et tiennent compte de différentes priorités^{28, 29, 30}. Grâce à la participation des leaders autochtones à ces projets, il est d'ores et déjà plus certain que la gestion des initiatives s'appuiera sur une compréhension pratique approfondie de l'équilibre écologique et du développement durable.

Au centre du modèle se trouvent les principes globaux pour des territoires en santé, un cadre holistique cocréé par le réseau diversifié de leaders de Carolinian Canada. Ces principes orientent la

création de projets inclusifs axés sur un territoire en particulier qu'on considère comme un milieu de vie partagé. Sous cet angle, chaque investissement appuie l'intendance des Autochtones, la restauration des habitats, les économies écosystémiques éthiques et le développement communautaire. Le portefeuille de territoires en santé du projet CIB tient compte de ces valeurs en mettant l'accent sur les efforts à petite et à grande échelle qui cultivent la biodiversité et l'équité grâce à des plantes indigènes, aux savoirs traditionnels et au leadership local.

Cette mission repose sur des relations de longue date avec les Premières Nations, des organisations autochtones et des entreprises sociales établies dans la zone carolinienne. Dans le projet CIB, le leadership autochtone n'est pas symbolique : il s'inscrit dans la gouvernance, dans la mise en œuvre et dans les analyses d'impact. Cette structure place le pouvoir et les ressources entre les mains des peuples les plus intimement liés au territoire, faisant ainsi de la réconciliation un processus vivant et concret.

En concevant des mécanismes financiers en collaboration avec ses partenaires autochtones, le projet CIB approfondit le sentiment de responsabilité et garantit que les résultats sont fondés sur des perspectives diversifiées.

Le leadership et le savoir des peuples autochtones sont incontournables pour l'efficacité de la résilience climatique, la protection de la biodiversité et la prospérité commune. Le projet CIB opérationnalise ce constat en établissant des structures équitables, en donnant de la formation et en organisant des activités de partage des connaissances qui rétablissent les voies d'apprentissage intergénérationnel et qui placent les discours autochtones au centre des activités de restauration des écosystèmes.

Les PRINCIPES GLOBAUX POUR DES TERRITOIRES EN SANTÉ COCRÉÉS PAR CAROLINIAN CANADA sont au cœur de l'opérationnalisation de cette approche. En pratique, tout commence par la cocréation d'espaces éthiques et la reconnaissance que chaque territoire est un milieu partagé.

Les principes globaux pour des territoires en santé s'appliquent en reconnaissance de millénaires de connaissances cumulées en matière d'intendance; de l'importance de chaque milieu, petit ou grand, dans la guérison du territoire; et de la force des plantes indigènes dans la croissance d'une économie d'espoir en partenariat avec différents intendants qui se préoccupent des besoins du territoire.

En elle-même, l'application de ces principes conduit à la création d'un portefeuille pour des territoires en santé qui comporte des investissements équitables, diversifiés et inclusifs, notamment en ce qui concerne le renforcement des capacités, le partage des revenus et le perfectionnement du leadership.

Le **LEADERSHIP** s'exprime par des relations de longue date avec les communautés et les organisations autochtones de la zone carolinienne. Il s'agit entre autres d'intendants, de détenteurs de connaissances, de jeunes leaders et d'entreprises sociales autochtones qui dirigent les activités de restauration selon leurs propres conditions.

La **RÉCONCILIATION** s'entend d'un processus actif et permanent qui rétablit l'équilibre entre la population et le territoire, et entre les collectivités. Le cadre du CIB opérationnalise la réconciliation en arrimant les systèmes financiers sur les activités de conservation dirigées par des Autochtones, en remettant en question les structures en place et en invitant les institutions à participer au processus à titre d'apprenants, de partenaires et de co-investisseurs.

Le **PARTAGE DE CONNAISSANCES** est à la fois une responsabilité et une pratique. Les partenaires autochtones dirigent les activités d'information et de mobilisation, offrant ainsi des occasions d'apprentissage interculturel et de rétablissement des canaux de connaissances intergénérationnels. Des initiatives comme des visites d'observation de restauration d'habitats, des ateliers de collecte de semences et des événements d'apprentissage axés sur le territoire mettent en lumière les discours et les valeurs autochtones.

ARRIMER LA FINANCE AXÉE SUR LES RÉSULTATS AUX RÉALITÉS AUTOCHTONES : S'ADAPTER POUR DES ÉVALUATIONS DES INCIDENCES SIGNIFICATIVES

Si les cadres universels d'évaluation des risques et des incidences tels que les Principes de l'Équateur suscitent une forte adhésion, on observe des lacunes d'uniformité dans la mesure des changements ou des résultats que les investissements dans le développement durable visent à apporter³¹.

Les cadres de FAR déjà établis mettent souvent l'accent sur des indicateurs quantifiables à court terme qui exigent des résultats vérifiables à des échéances strictes. La surveillance accrue de l'écoblanchiment et la consolidation des normes de certification non financière rétrécissent le champ d'action de ces instruments. Si ces mécanismes peuvent s'avérer efficaces dans certains contextes, ils sont susceptibles de ne pas libérer le plein potentiel à long terme de la finance pour la conservation du territoire, particulièrement lorsqu'elle s'applique aux initiatives dirigées par des Autochtones et aux solutions fondées sur la nature³².

Par ailleurs, la mise en œuvre de la FAR demeure restreinte, ses applications autour du monde étant

Une analyse des obligations à impact social effectuée dans cinq pays entre 2012 et 2022 a démontré que ces obligations étaient soit axées sur l'aspect social, soit sur l'aspect conservation, mais rarement les deux²⁹.

fragmentées entre des instruments à incidence sociale et des instruments pour la conservation du territoire³³.

En outre, les cadres actuels de développement durable que mobilise la FAR tendent à mesurer les résultats écologiques, mais négligent souvent, ou intègrent rarement, les méthodes de travail ou les processus de validation autochtones, ce qui limite leur capacité à refléter pleinement l'ampleur des retombées pour les communautés autochtones et les bienfaits communs attribuables aux changements systémiques³⁴.

En dépit de ces enjeux, la FAR peut conduire à des changements systémiques en appuyant des projets qui tiennent compte des perspectives et des méthodes de travail des Autochtones, qui savent que les écosystèmes en santé sont à la base du bien-être social, économique et écologique.



Les modèles de financement mixte dirigés par des communautés autochtones de l'Amérique du Nord se révèlent être des solutions prometteuses^{35, 36}. Au Canada, citons comme exemples ceux de la forêt pluviale de Great Bear, de la réserve de parc national Thaidene Néné et du projet Deshkan Ziib^{37, 38, 39}. Fondés sur du financement public et privé, ces modèles font en sorte que les rendements découlent de l'atteinte des objectifs conjoints de conservation et de responsabilité sociale.

Si les approches fondées sur la FAR gagnent du terrain, elles tendent à se conformer à des principes et à des cadres financiers répandus, dont ceux de l'International Capital Market Association (ICMA) et des Impact Reporting and Investment Standards (IRIS).

La normalisation accrue des cadres mondiaux d'information et de certification continuera vraisemblablement à orienter la conception et l'application de la FAR vers des processus simplifiés. D'une part, cette situation permet d'établir des approches plus comparables et cohérentes. D'autre part, elle est susceptible de produire des occasions ratées d'appui de solutions durables qui sont à la fois viables sur le plan financier et pertinentes sur le plan culturel⁴⁰.



Pour éviter de tomber dans le piège, les investisseurs à vocation sociale doivent aller au-delà des cadres financiers linéaires, qui priorisent les résultats coloniaux, pour intégrer la gouvernance, les visées sociales et les perspectives holistiques des peuples autochtones. La mise en œuvre de cette approche est susceptible de créer des espaces éthiques dans la finance sociale, permettant ainsi à ce modèle de croître dans tout un éventail de secteurs et de régions.

Encourager le dialogue et les partenariats entre les communautés autochtones et les institutions financières peut conduire à des solutions novatrices qui renforcent les modèles financiers répandus tout en contribuant aux démarches de réconciliation. Cette collaboration assure la viabilité économique des projets et fait la promotion de pratiques respectueuses de l'environnement et des cultures autochtones, conduisant ainsi à des résultats plus résilients et durables. En favorisant une véritable cocréation, les organisations non autochtones parviennent à concevoir des mécanismes financiers qui placent le leadership autochtone au centre des activités, ce qui permet en fin de compte d'établir des modèles financiers axés sur les résultats plus inclusifs et efficaces.

Par exemple, citons une initiative dirigée par EY Ripples visant à soutenir Carolinian Canada et le Sustainable Finance Lab de la Ivey Business School, qui a évalué comment les mécanismes d'audit sensibles aux réalités culturelles peuvent rehausser l'efficacité de la FAR dans la réalisation d'objectifs de conservation et de réconciliation. Cette initiative a fourni des renseignements importants sur la façon dont la FAR peut s'adapter afin de servir les priorités en matière de conservation et les priorités autochtones.

INCORPORER LES SAVOIRS AUTOCHTONES ET NON AUTOCHTONES DANS LA FINANCE AXÉE SUR LES RÉSULTATS POUR DES BÉNÉFICES PARTAGÉS

L'œuvre conjointe d'EY Ripples, de la Carolinian Canada Coalition et du Sustainable Finance Lab de la Ivey Business School

Grâce à EY Ripples, sa plateforme en matière de responsabilité sociale d'entreprise, EY a collaboré avec le Sustainable Finance Lab de la Ivey Business School et Carolinian Canada dans le cadre d'une initiative visant à explorer les mécanismes de validation des résultats de santé des territoires et de leadership autochtone susceptibles de répondre aux exigences des philosophies non autochtones et autochtones.

Le projet comportait l'analyse des meilleures pratiques de pointe à l'échelle mondiale, l'examen de l'évolution des exigences et des cadres d'information et d'audit, l'élaboration d'ICP et la formulation de recommandations sur la modification du processus de validation des résultats.

En somme, les résultats du projet sont destinés à orienter les démarches d'expansion du projet CIB dans son état actuel et d'autres projets qui misent sur les mécanismes de la finance durable pour faire progresser le leadership autochtone au Canada.

Deshkan Ziibi Conservation Impact Bond, première phase (DZCIB I)

Le projet DZCIB I est un exemple d'intégration de différents savoirs dans la finance axée sur les résultats. Lancé en 2020, ce modèle financier a fait l'objet d'une cocréation du début à la fin, faisant en sorte que les collaborateurs autochtones et non autochtones (les Deshkan Ziibiing (ou la Première Nation Chippewas de la Thames), VERGE Capital, la Thames Talbot Land Trust, la Ivey Business School et Carolinian Canada) ont formé une équipe de direction. L'initiative a appliqué un modèle de rémunération à la réussite en vue d'investir dans des améliorations pour des territoires en santé à incidence élevée, y compris l'intendance autochtone, la protection du territoire, des pratiques intelligentes pour les écosystèmes, la restauration d'habitats et des entreprises sociales connexes. Tous les aspects de sa conception ont reposé sur le Double regard/*Etuaptmumk* afin d'obtenir une mise en œuvre éthique de la FAR⁴¹. Les espaces éthiques ont joué un rôle central dans l'assurance d'une participation significative et d'une gouvernance partagée.

L'objectif du projet DZCIB I consistait à vitaliser 60 hectares du territoire traditionnel des Deshkan Ziibiing, situé dans la zone carolinienne de l'Ontario.

En 2021, le projet DZCIB avait permis ce qui suit :



L'éradication de 34 acres d'espèces invasives
L'aide à la survie de 43 espèces à risque



Un cadre d'impact fondé sur le Double regard/*Etuaptmumk* évalue cinq grands piliers :

- Connexion à un habitat sain
- Connexion au savoir (transmission et apprentissage)
- Connexion aux possibilités
- Connexion au cœur et à l'esprit
- Connexion au corps

Le modèle DZCIB illustre la façon dont l'intégration du leadership autochtone oriente les modèles de finance pour la conservation et participe à la santé du territoire, à l'économie éthique, aux écosystèmes et à la résilience collective. Sa conception et ses indicateurs s'affinent au fil des étapes de l'extension du modèle et sont accessibles au public, ce qui favorise son expansion et son rayonnement au Canada et à l'étranger. En tenant compte du leadership autochtone et du Double regard/*Etuaptmumk* dans les cadres d'évaluation, le projet assure un véritable suivi qualitatif et quantitatif de ses retombées, favorise la transparence, renforce la confiance et garantit l'adoption d'un processus d'évaluation plus inclusif et efficace.



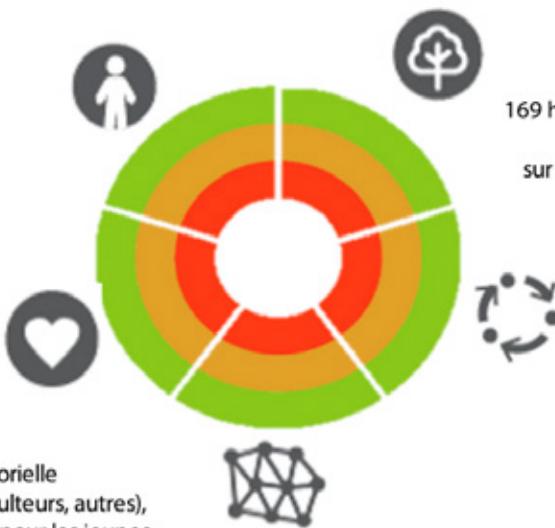
DZCIB

Évaluation fondée sur le Double regard Rapport d'impact intermédiaire

Connexion au corps
51 projets pour un territoire en santé

Connexion au cœur et à l'esprit
1 609 participants à des formations de qualité supérieure sur le territoire
325 praticiens de traditions communautaires et d'intendance traditionnelle

Connexion aux possibilités
57 possibilités économiques de collaboration interculturelle et intersectorielle (p. ex. Autochtones, municipalités, agriculteurs, autres), dont 54 emplois comportant 9 emplois pour les jeunes



Connexion à un habitat sain

Rémunération à la réussite :
169 hectares ont fait l'objet d'améliorations pour un territoire en santé fondées sur l'éthique, la résilience et la biodiversité

Connexion au savoir

24 produits didactiques, notamment de la recherche, des cartes narratives, etc.
61 événements, dont des formations intergénérationnelles, interculturelles et fondées sur le territoire

[Données d'impact - Ivey au 3 juillet 2025.](#)

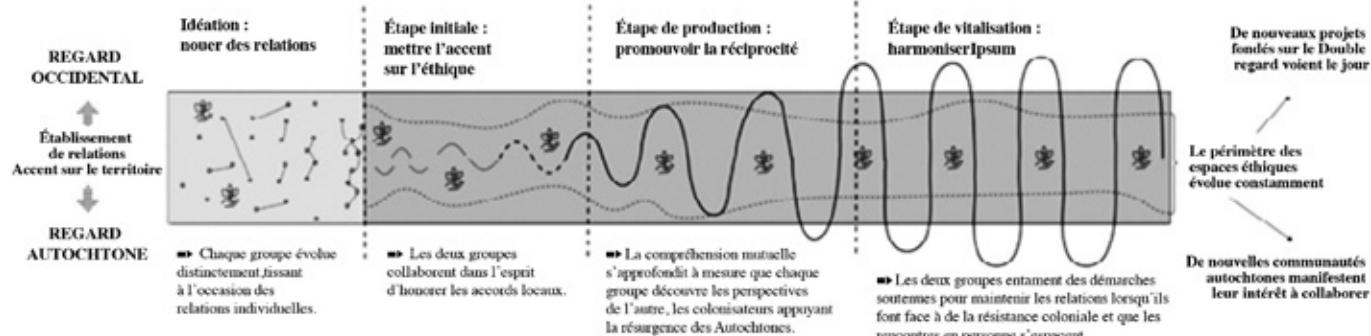


Illustration : Établir et cultiver les espaces éthiques selon les principes du Double regard/*Etuaptmumk* dans le cadre du projet DZCIB I⁴².

Que signifie l'intégration du leadership autochtone dans les instruments de la FAR?

De façon à ce que la FAR intègre pleinement le leadership autochtone, les mécanismes financiers doivent transcender les méthodes de certification conventionnelles et englober la souveraineté, les objectifs et les modes de connaissance des Autochtones. Une approche fondée sur la cocréation assure que les méthodes autochtones font partie intégrante des mécanismes d'audit en favorisant la transparence, la gouvernance conjointe et une meilleure évaluation des indicateurs holistiques des retombées⁴³.

En incluant le leadership autochtone dans la conception même des obligations à impact, la FAR peut contribuer au bien-être des futures générations, en appuyant les Autochtones et en perfectionnant l'intendance du territoire, tout en favorisant l'établissement d'un marché financier inclusif. En effet, les cadres d'évaluation cocréés tiennent compte des retombées du Double regard/*Etuaptmumk* qui concernent l'incidence à court et à long terme des démarches de connexion, ce qui garantit une approche plus exhaustive, plus éthique et plus efficace en matière de FAR.

Les investisseurs progressifs à vocation sociale peuvent jouer un rôle capital dans ce virage en adoptant une approche double dans la conception et l'évaluation des obligations d'impact. Il s'agit de combiner des indicateurs normalisés reconnus à l'échelle mondiale et des taxonomies conjointes évolutives qui respectent les perspectives autochtones. Or, il convient de modifier les approches conventionnelles pour placer le leadership autochtone au centre de chaque étape du cycle de vie du projet, de la conception du modèle financier à l'atteinte des

objectifs prédéfinis par rapport aux critères prédéfinis, en passant par la définition des résultats attendus du projet et des critères d'évaluation et la certification indépendante de l'information sur les progrès réalisés.

Il demeure possible d'arrimer les indicateurs quantitatifs à des cadres internationaux tels que l'ICMM et l'IRIS et de les certifier au moyen de processus normalisés comme les Normes internationales de missions d'assurance (ISAE) 3000/5000 ou des équivalents locaux afin d'en assurer la crédibilité et la responsabilité⁴⁴. Toutefois, les indicateurs qualitatifs (y compris les récits, les témoignages et d'autres éléments des approches autochtones) doivent être évalués par des tiers évaluateurs connaissant les visions du monde et le savoir autochtones et choisis par les collectivités touchées. Ce modèle de vérification double garantit que les résultats mesurables et expérientiels sont validés en toute rigueur.

En mettant au premier plan des processus d'évaluation dirigés par des Autochtones, les projets s'appuyant sur la FAR permettent de tenir pleinement compte de la richesse de l'intendance et du leadership autochtones tout en garantissant la responsabilité financière. Cette approche renforce l'intégrité de la finance pour la conservation, promeut les relations à long terme fondées sur une confiance mutuelle et fait en sorte que les mécanismes financiers contribuent aux objectifs de réconciliation en matière d'économie et de conservation.



Tableau 1 : Assurer la réconciliation économique en intégrant le meilleur des connaissances autochtones et non autochtones dans les différentes composantes de la FAR.

Composante de la FAR	Vision autochtone du monde	Vision occidentale du monde	Double regard/<i>Etuaptmumk</i>
Horizons temporels	La priorité est la durabilité à long terme; les décisions honorent le passé et le présent et tiennent compte des sept prochaines générations.	La priorité est souvent accordée aux horizons à court et à moyen terme et aux résultats financiers trimestriels.	Évaluation des premiers résultats après une période de trois à cinq ans et conception visant délibérément les incidences à moyen et à long terme qui prennent de l'ampleur après que l'investissement ait été réalisé.
Résultats visés	Jouer notre rôle auprès des sept prochaines générations, y compris approfondir les relations; autodétermination, réciprocité et guérison.	Principalement, des résultats financiers et des indicateurs quantifiables qui font en sorte que la réussite est souvent évaluée en fonction des transactions, du rendement du capital investi et d'autres indicateurs économiques.	Réconciliation entre les êtres humains et les écosystèmes. Sélection d'indicateurs quantifiables et globaux (au moins trois à cinq) selon le principe de la rémunération à la réussite. Évaluation des résultats dans leur globalité, en tenant notamment compte du bien-être sur les plans culturel, social et environnemental et en mettant l'accent sur les mesures qualitatives, comme les témoignages des communautés et les incidences relationnelles.
Projets financés	Financement choisi par les communautés autochtones en fonction de leurs objectifs.	Les considérations culturelles et environnementales ne sont pas prises en compte dans les activités économiques, et la priorité est l'optimisation du rendement financier.	Financement des activités culturelles, environnementales et économiques qui favorisent l'atteinte des résultats. Intégration des activités économiques à l'intendance culturelle et environnementale, en inculquant un sens des responsabilités envers la communauté et le territoire.
Structures de gouvernance	Nature circulaire des relations à long terme fondées sur la confiance, le respect mutuel et des échanges continus privilégiant la collaboration et le partage des responsabilités entre tous les porteurs d'obligations.	Relations transactionnelles linéaires axées sur les obligations contractuelles et les rendements financiers, souvent à court terme, et influencées par les intérêts immédiats des parties prenantes.	Intégration des structures de gouvernance autochtones, des processus pour la prise de décisions avec les structures non autochtones et des relations contractuelles.
Processus d'assurance indépendante	Utilisation de méthodes de validation communautaires, qui consistent notamment à définir l'incidence ou le changement souhaité et à en vérifier la réalisation, en mettant l'accent sur la responsabilité relationnelle et la confiance.	Prise en compte des conditions préalables pour les missions de certification effectuées par des tiers, ce qui nécessite l'élaboration de critères pour évaluer des indicateurs d'impact préétablis.	Embauche d'un évaluateur autochtone indépendant, qui peut être une personne ou une entreprise sélectionnée dans le cadre d'un processus transparent par la communauté au début du projet, ayant comme responsabilité de valider les résultats du projet en fonction de la vision autochtone du monde.

Étude de cas : Comment les résultats pour les Autochtones peuvent-ils être validés par la FAR en tirant parti des connaissances occidentales et autochtones

Tirant parti de la théorie du changement élaborée pour le projet DZCIB I, EY, Ivey et Carolinian Canada ont défini un ensemble de mesures, fondées sur IRIS+ et les Principes applicables aux obligations vertes de l'ICMA, qui peuvent satisfaire aux exigences de la finance traditionnelle et éventuellement faire l'objet d'une certification.

L'équipe a mené cet exercice pour obtenir une certaine assurance (limitée ou raisonnable) quant à la capacité du projet CIB à accéder aux investisseurs conventionnels. Pour ce faire, elle a dû identifier un référentiel ou des indicateurs, comme ceux d'IRIS+ et de l'ICMA. La tâche s'est révélée difficile, car l'équipe a constaté qu'aucun référentiel ou indicateur n'avait été élaboré en adoptant le Double regard/*Etuaptmumk*.

Toutefois, la FAR ne doit pas nécessairement faire l'objet d'une certification, et les participants au processus peuvent s'entendre pour faire appel à un tiers, comme une organisation autochtone, pour évaluer certains indicateurs ne faisant pas partie d'un référentiel normalisé. Par exemple, les obligations vertes ne font souvent pas l'objet d'une certification.

Il est important que les participants à un processus de FAR conviennent d'une manière d'évaluer les indicateurs et qu'une telle évaluation soit réalisée en respectant la souveraineté des données autochtones. Dans cette optique, l'équipe d'EY a également proposé un ensemble de principes dont la validation tout au long du cycle du projet repose fortement sur la participation des communautés autochtones.

Fruit de la collaboration avec l'équipe de direction du projet DZCIB I, le cadre d'évaluation de la FAR fondé sur le Double regard/*Etuaptmumk* a été testé et perfectionné sur une période de cinq ans, et son déploiement s'est déroulé en trois phases. Des indicateurs d'impact ont été sélectionnés à l'aide d'un ensemble de critères rigoureux, fondés notamment sur la science, la disponibilité et l'uniformité, en appui aux résultats définis par les communautés en fonction de normes en matière de réconciliation, d'activité économique et de conservation.

Projet DZCIB I - Cadre d'évaluation de l'impact fondé sur le Double regard/ <i>Etuaptmumk</i> (5 piliers)	Indicateur/Principe (exemple)
<p>Connexion à un habitat sain</p> <p>Résultat souhaité : accès à des milieux sains plus rapidement</p> <p>Indicateur clé : zone améliorée</p> <p>Sous-indicateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Type (p. ex. protection, intendance, restauration, leadership) ■ Connectivité ■ Plantes et semences indigènes ■ Vergers à graines ■ Initiative autochtone <p>Exemple : https://online.flippingbook.com/view/751128259/88/</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ ICMA : Entretien, protection ou augmentation de zones protégées, d'autres mesures efficaces de conservation par zone ou d'habitats (en km² ou en % d'augmentation). ■ ICMA : Entretien, protection ou augmentation de zones de paysages naturels (y compris les forêts) (en km² ou en % d'augmentation). ■ IRIS - Zone de terres protégées adjacentes (P15750) : Zone de terres protégées situées en bordure des terres protégées de l'organisation à la fin de la période de présentation de l'information. ■ IRIS - Zone de plantations d'arbres : espèces indigènes (P13848) : Zone de terres sur laquelle l'organisation a planté des espèces d'arbres indigènes au cours de la période de présentation de l'information. ■ IRIS - Pratiques concernant les droits et l'intendance autochtones (O16482) : Description des pratiques de l'organisation pour reconnaître et soutenir les connaissances traditionnelles, les innovations et les pratiques des communautés autochtones locales et leur assurer l'utilisation coutumière des ressources biologiques dans les zones terrestres ou d'eau douce et marine que l'organisation gère directement et indirectement.

Projet DZCIB I - Cadre d'évaluation de l'impact fondé sur le Double regard/Etuaptmumk (5 piliers)	Indicateur/Principe (exemple)
<p>Connexion au savoir</p> <p>Résultat souhaité : transmission et apprentissage</p> <p>Indicateur clé : espaces d'apprentissage permettant de rapprocher différentes perspectives pour guérir la terre</p> <p>Détails de l'échantillon :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Intergénérationnel ■ Types (p. ex. recherches, présentations, événements, ateliers, articles, médias, communautés de pratique, apprentissage sur les terres, éducation) ■ Échange de connaissances autochtones 	<ul style="list-style-type: none"> ■ IRIS - Pratiques concernant les droits et l'intendance autochtones (O16482) : Description des pratiques de l'organisation pour reconnaître et soutenir les connaissances traditionnelles, les innovations et les pratiques des communautés autochtones locales et leur assurer l'utilisation coutumière des ressources biologiques dans les zones terrestres, d'eau douce et marines que l'organisation gère directement et indirectement.
<p>Connexion aux possibilités</p> <p>Résultat souhaité : connexion aux possibilités économiques et socioculturelles</p> <p>Indicateur clé : possibilités de transformation des systèmes pour favoriser les milieux sains</p> <p>Détails de l'échantillon :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Réconciliation économique ■ Initiative autochtone ■ Entreprise sociale ■ Renforcement des capacités pour un écosystème économique éthique ■ Démonstration ■ Innovation 	<ul style="list-style-type: none"> ■ IRIS - Pratiques concernant les droits et l'intendance autochtones (O16482) : Description des pratiques de l'organisation pour reconnaître et soutenir les connaissances traditionnelles, les innovations et les pratiques des communautés autochtones locales et leur assurer l'utilisation coutumière des ressources biologiques dans les zones terrestres, d'eau douce et marines que l'organisation gère directement et indirectement.
<p>Connexions au cœur et à l'esprit</p> <p>Résultat souhaité : meilleure connexion à la nature</p> <p>Indicateur clé : liens des gens avec la terre</p> <p>Détails de l'échantillon :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Communautés autochtones ■ Expériences sur le terrain 	<ul style="list-style-type: none"> ■ IRIS - Pratiques concernant les droits et l'intendance autochtones (O16482) : Description des pratiques de l'organisation pour reconnaître et soutenir les connaissances traditionnelles, les innovations et les pratiques des communautés autochtones locales et leur assurer l'utilisation coutumière des ressources biologiques dans les zones terrestres, d'eau douce et marines que l'organisation gère directement et indirectement.
<p>Connexion au corps</p> <p>Résultat souhaité : croissance des manifestations écocentriques</p> <p>Indicateur clé : protection des sites pour guérir la terre</p> <p>Détails de l'échantillon :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Heures de bénévolat ■ Sites gérés par des Autochtones ■ Rapports d'observation de la nature ■ Motivation (p. ex. plantes indigènes, biodiversité, sécurité alimentaire, pratiques culturelles) 	<ul style="list-style-type: none"> ■ IRIS - Heures de bénévolat (O1166) : Nombre d'heures travaillées par des bénévoles qui ne sont pas des employés en appui à l'organisation pendant la période de présentation de l'information. ■ IRIS - Pratiques concernant les droits et l'intendance autochtones (O16482) : Description des pratiques de l'organisation pour reconnaître et soutenir les connaissances traditionnelles, les innovations et les pratiques des communautés autochtones locales et leur assurer l'utilisation coutumière des ressources biologiques dans les zones terrestres, d'eau douce et marines que l'organisation gère directement et indirectement.

La prochaine étape de la « validation des résultats » consiste pour l'organisation à présenter un rapport sur les ICP préétablis, accompagné d'une certification indépendante (assurance limitée ou raisonnable) des mesures connexes et de l'information présentée dans le rapport, ainsi qu'à obtenir une validation qualitative des résultats pour les Autochtones en utilisant des pratiques autochtones de conservation du savoir, comme les entretiens oraux avec des membres de la communauté, et des méthodes traditionnelles de collecte de renseignements.

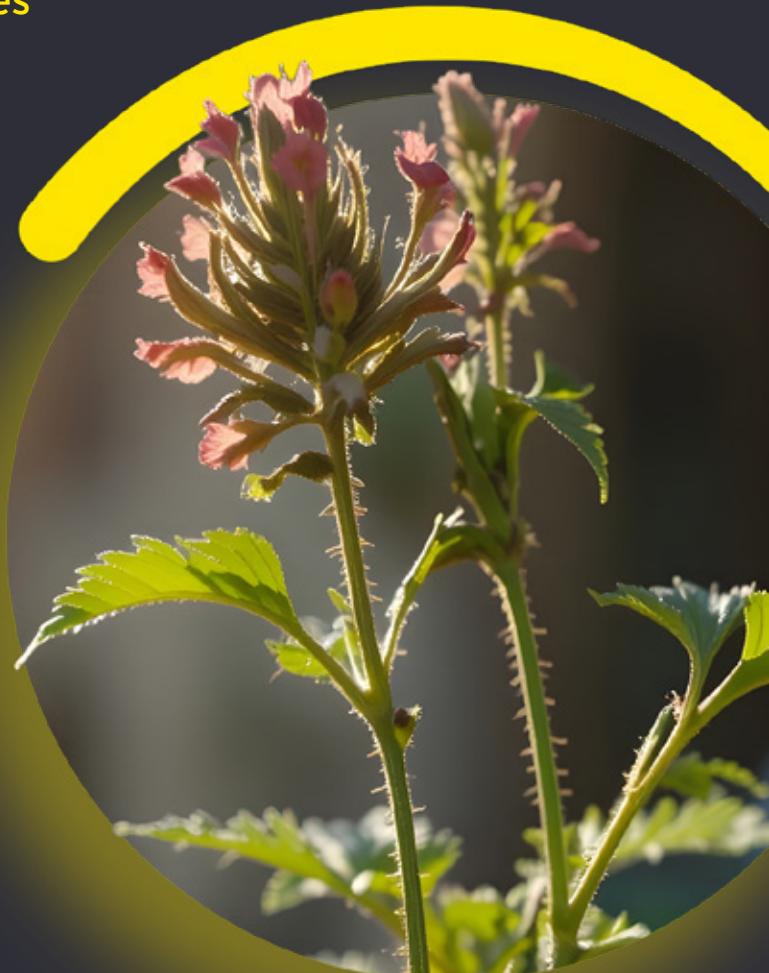
Une telle approche offre une possibilité unique aux investisseurs à vocation sociale canadiens et aux cabinets comptables qui sont familiers avec les connaissances et les visions du monde des Autochtones. Les investisseurs peuvent ainsi aider les marchés financiers à soutenir la réconciliation de manière authentique, tandis que les cabinets comptables peuvent favoriser l'innovation dans ce domaine en faisant le lien entre la vision autochtone et la vision occidentale du monde.

Conclusion : Mise en application du projet CIB pour la réconciliation et les solutions naturelles

À mesure que les investisseurs s'intéressent aux capitaux destinés à la réconciliation économique, le potentiel de transformation de mécanismes comme la finance axée sur les résultats devient de plus en plus évident. Afin de réaliser pleinement ce potentiel, les investisseurs doivent exiger que les programmes et les résultats soient définis par un engagement constant et des relations soutenues avec les peuples autochtones, et les diverses méthodes de validation mises en place doivent harmoniser les cadres financiers habituels et les visions autochtones du monde.

À plus long terme, il faudra reproduire les pratiques éprouvées, en plus de mobiliser et sensibiliser continuellement le marché pour assurer le déploiement à grande échelle de ce nouveau modèle. Pour qu'un changement puisse s'opérer, les investisseurs doivent favoriser l'utilisation et l'adoption d'approches de cocréation partout au Canada et soutenir activement la participation de leaders d'opinion occidentaux et autochtones à l'élaboration et au déploiement de solutions d'investissement à impact conformes à l'esprit et aux pratiques de la réconciliation.

Les investisseurs et les communautés autochtones ont une occasion unique et mutuellement avantageuse d'illustrer la plus-value créée par la prise en compte des perspectives autochtones, comme le renforcement de la pertinence culturelle et du soutien de la collectivité, et de montrer comment il est ainsi possible de susciter l'intérêt d'un plus grand nombre d'investisseurs pour un développement vraiment durable et une réconciliation véritable.



Envisagez les 10 mesures suivantes pour réaliser les avantages de la finance axée sur les résultats et promouvoir la réconciliation.

Les 10 mesures suivantes reflètent les leçons tirées de la collaboration entre la Carolinian Canada Coalition et le Ivey Sustainable Finance Lab à titre de membres de l'équipe de direction du projet Conservation Impact Bond.

1

LANCER LE PROCESSUS AU SEIN DE L'ORGANISATION

Pour collaborer de manière respectueuse et mutuellement avantageuse avec ses partenaires autochtones, une organisation doit s'engager sincèrement en faveur de la réconciliation. Il ne peut s'agir d'un projet spécial sans lien avec ses autres pratiques. Pour apprendre à devenir une personne apprenante alliée, une organisation doit créer un espace éthique lui permettant de s'engager en toute sécurité dans le processus de vérité et d'élaborer des politiques, des méthodes et des cadres culturels conformes à l'esprit et aux pratiques de la réconciliation²⁸.

Un tel engagement n'est pas une décision ponctuelle, mais une pratique qu'il faut entretenir tout au long de la collaboration.

2

PROMOUVOIR LA COCRÉATION ET LA COLLABORATION

Afin de favoriser une véritable collaboration entre les communautés autochtones, les partenaires communautaires, les contreparties qui paient en fonction des résultats, les investisseurs et les autres partenaires, le projet de FAR doit promouvoir la confiance et le respect mutuel et refléter les valeurs et les objectifs communs des titulaires de droits et des parties prenantes qui sont mobilisés.

Dès le début du projet, les nations, les communautés et les peuples autochtones doivent y jouer un rôle, et leur participation aux premières étapes de conception et de développement doit être significative. Les objectifs, les méthodes et les résultats souhaités doivent être essentiellement définis en fonction des perspectives des communautés autochtones pour s'assurer que les projets sont adaptés à leur culture et conformes à leurs valeurs. La cocréation n'est possible qu'en réitérant continuellement l'engagement en faveur de l'espace éthique.

3

ADOPTER LE DOUBLE REGARD/*ETUAPTMUMK*

L'approche du Double regard/*Etuaptmumk* combine les connaissances autochtones et occidentales pour créer un monde meilleur pour tous et facilite l'élaboration d'une stratégie holistique pour la réalisation du projet de FAR²⁷. Son adoption permet de réunir les avantages de deux points de vue, celui des Autochtones et celui des Occidentaux.

Grâce à cette double perspective, il est possible d'envisager les résultats dans une perspective plus durable et plus exhaustive, ce qui augmente globalement la probabilité de réussite d'un projet. Afin de soutenir les apprentissages et les avantages mutuels au fil du temps, l'espace éthique doit être cultivé tout au long du projet par des rencontres régulières qui permettront d'entretenir les relations et d'apporter les changements nécessaires.

4**ÉLABORER DES CADRES D'ÉVALUATION INCLUSIFS ET HOLISTIQUES**

Afin d'assurer la réussite du projet de FAR, il est essentiel d'élaborer des cadres d'évaluation holistiques intégrant des paramètres quantitatifs et qualitatifs qui ont été créés en collaboration avec tous les partenaires et qui sont axés sur le leadership des Autochtones.

L'embauche d'évaluateurs autochtones indépendants et de cabinets comptables pour évaluer ces mesures permet de faire respecter et valider les perspectives des Autochtones, comme les histoires, les témoignages et les relations, au même titre que les mesures financières conventionnelles, assurant ainsi la conformité aux Principes de propriété, de contrôle, d'accès et de possession (PCAP) des Premières Nations.

L'évaluation doit être considérée comme un processus itératif et continu, respectueux de la souveraineté des données et des protocoles culturels des Autochtones, qui permet de soutenir adéquatement leur participation significative tout au long du processus et de répondre aux besoins des titulaires de droits et des parties prenantes.

5**FAVORISER LES RELATIONS ET LA CONFIANCE À LONG TERME**

Un projet de FAR fondé sur le Double regard/*Etuaptmumk* doit évoluer au même rythme que la confiance. L'établissement entre les partenaires et les communautés autochtones de relations à long terme fondées sur la confiance, le respect mutuel et l'autodétermination des Autochtones doit constituer la priorité afin que ces relations se poursuivent après la fin des projets individuels et contribuent aux efforts continus en matière de réconciliation.

Afin de nouer des relations mutuellement avantageuses et de renforcer la confiance, il est essentiel de mettre en place des mécanismes de responsabilisation relationnelle qui tiennent compte des déséquilibres de pouvoir et respectent les protocoles des Autochtones. Les partenaires doivent s'engager à communiquer de façon transparente et continue, en s'assurant que les relations priorisent les avantages pour les communautés autochtones et leur bien-être à long terme plutôt que les résultats à court terme d'un projet.

6**BUILD CAPACITY AND PROVIDE TRAINING.**

Afin d'assurer la réussite du projet de FAR, il faut investir dans le renforcement des capacités et dans la formation de tous les partenaires. Les communautés autochtones doivent jouer un rôle de premier plan et définir leurs priorités en matière de renforcement des capacités.

Le Double regard/*Etuaptmumk* exige que les parties prenantes et les titulaires de droits possèdent les connaissances et les compétences nécessaires pour concevoir, mettre en œuvre et évaluer efficacement le projet de FAR au moyen d'approches fondées sur l'apprentissage mutuel et la cocréation. Il faut notamment offrir aux organisations non autochtones une formation de sensibilisation aux perspectives, aux protocoles et aux systèmes de connaissances des Autochtones, en plus de veiller à ce que les communautés autochtones aient accès à des ressources adéquates et à un soutien constant et jouissent d'un plein pouvoir décisionnel tout au long de ces processus.

7**UTILISER DES MODÈLES DE FINANCEMENT MIXTES**

Pour qu'il génère d'importantes retombées, un projet de FAR doit être financé par une combinaison de capitaux publics et privés. Les modèles de financement mixtes peuvent permettre de réunir des sommes importantes, assurant ainsi aux projets les ressources nécessaires pour atteindre leurs objectifs. Cette approche permet de mobiliser des ressources essentielles, tout en faisant participer au processus l'ensemble du secteur et divers bailleurs de fonds.

8**PROMOUVOIR LES CHANGEMENTS DE POLITIQUES ET LES NORMES SECTORIELLES**

Il est important de présenter les résultats à l'appui des changements de politiques et des normes sectorielles (p. ex. cadres réglementaires, normes de présentation de l'information, critères de financement) qui facilitent l'intégration de pratiques autochtones dans le processus de FAR. Cela permettra de favoriser l'établissement d'un secteur du FAR axé sur les Autochtones et leurs communautés au Canada. Pour ce faire, il pourrait être nécessaire de produire des documents et d'engager des conversations avec divers intervenants afin de créer un espace où les points de vue des Autochtones sont pris en compte.

Les personnes apprenantes alliées sont invitées à travailler en collaboration avec des organisations dirigées par des Autochtones et des groupes de défense de leurs droits pour déterminer les domaines d'action prioritaires et élaborer des stratégies conjointes. Les parties prenantes et les titulaires de droits doivent encourager les gouvernements et les organismes de réglementation à reconnaître la valeur des perspectives autochtones dans les processus de FAR, tout en préconisant des changements systémiques favorisant l'intégration de structures non autochtones dans les systèmes financiers.

9**CRÉER UNE COMMUNAUTÉ DE PRATIQUE**

Afin de faire progresser les connaissances et les pratiques qui favorisent la réconciliation au Canada, il est essentiel de partager les expériences acquises dans le cadre de projets de FAR visant à intégrer les perspectives autochtones.

On peut recourir aux cercles de partage, aux études de cas et aux travaux de recherche universitaires pour démontrer les avantages des approches inclusives et inciter d'autres parties prenantes, titulaires de droits et investisseurs à adopter des pratiques similaires.

10**ACCEPTER L'ABSENCE DE RECETTE**

Ces apprentissages partagés ne constituent pas une solution universelle ni une méthode à suivre étape par étape. Chaque collaboration entre des partenaires autochtones et non autochtones est unique et doit s'appuyer sur le leadership des Autochtones.



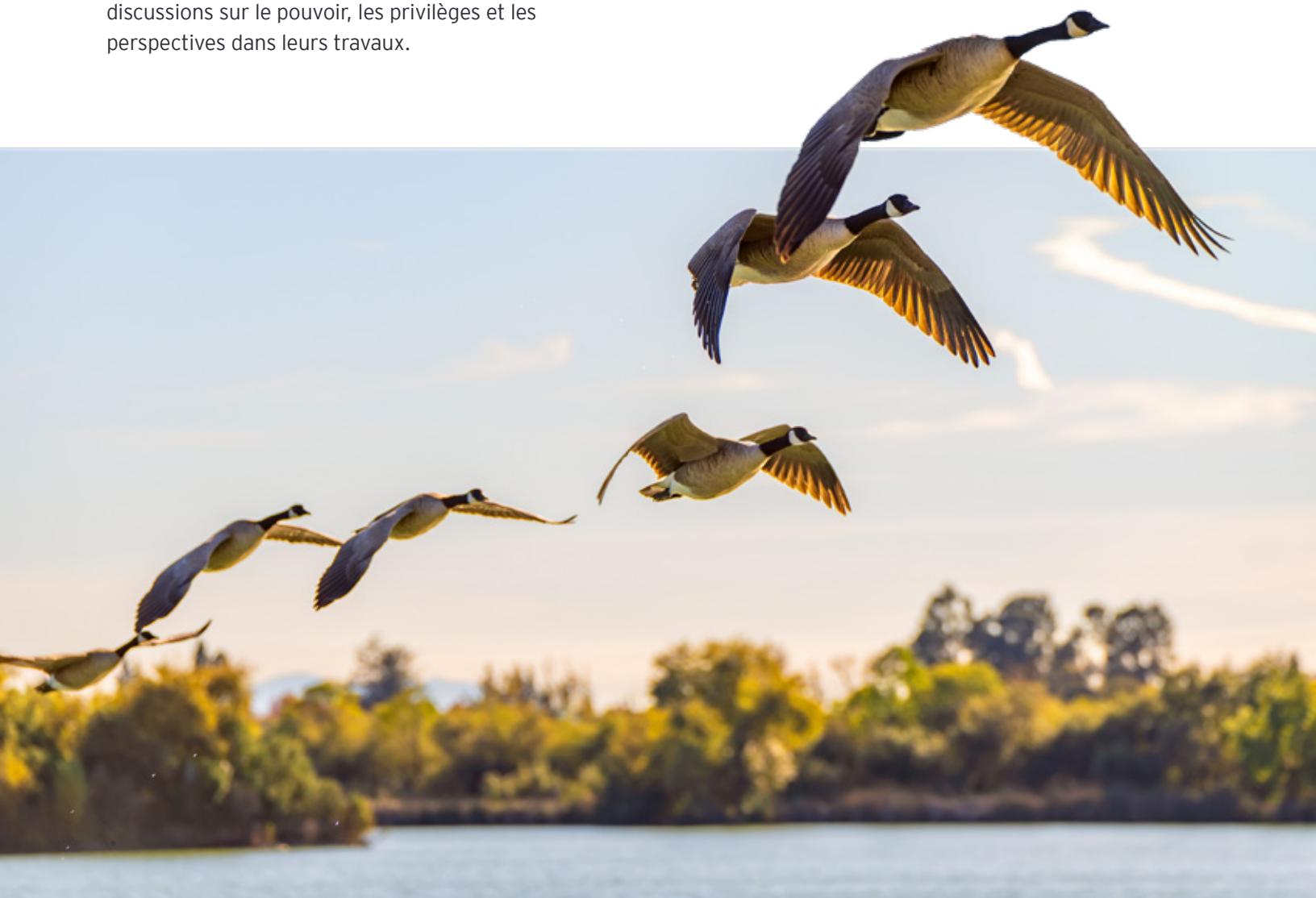
NOTES DE L'AUTEUR

Énoncés de positionnalité

Les énoncés de positionnalité servent à expliquer l'influence des origines de l'auteur sur son travail. Ces énoncés aident le lecteur à comprendre les perspectives de l'auteur en fonction de son identité, de son vécu et de sa position sociale, qui sont susceptibles d'avoir une influence sur la façon dont il aborde et interprète ses conclusions.

Si cette pratique a fait l'objet de nombreuses critiques en raison de sa superficialité occasionnelle, la compréhension des origines de l'auteur est essentielle dans les démarches décolonialistes, car elle aide les lecteurs à appréhender la façon dont les rouages coloniaux du pouvoir affectent la création et le partage de connaissances. Lorsqu'ils affichent leurs origines de manière transparente, les producteurs de savoir ouvrent la voie à des discussions sur le pouvoir, les priviléges et les perspectives dans leurs travaux.

Dans la section suivante, nous présenterons chacune des organisations ayant participé à l'écriture du présent document afin d'aider le lecteur à comprendre les perspectives dont nous avons tenu compte dans le cadre de nos travaux. Dans le présent document de leadership éclairé, notre objectif commun est de favoriser la réconciliation grâce à la mise sur pied de projets de FAR axés sur le leadership autochtone et adoptant le Double regard/*Etuaptmumk*.



Carolinian Canada Coalition (CCC)

La Carolinian Canada Coalition (CCC) est un réseau de leaders qui cultivent ensemble un avenir vert et prospère riche en territoires sains dans un esprit et une démarche de réconciliation. La CCC accueille des groupes et des membres issus des peuples autochtones et des peuples colonisateurs depuis 1984. Organisme de bienfaisance enregistré au Canada, il s'agit aussi du réseau écorégional fondé par des colons établi depuis le plus longtemps en Amérique du Nord. Ses membres résident sur les territoires traditionnels de plusieurs nations, dont ceux des Anichinabés, des Haudenosaunee, des Lūnaapéewak, des Wendat et des Mississauga. Elle reconnaît les droits inhérents et issus de traités des peuples autochtones de l'île de la Tortue, qui comprennent les Premières Nations, les Métis et les Inuits qui vivent ici aujourd'hui.

Carolinian Canada collabore à l'établissement d'écosystèmes en santé et de communautés prospères au confluant de l'éthique, de l'économie et de l'écologie.

Elle place le leadership et le savoir-faire des Autochtones dans tout ce qu'elle accomplit, assume un rôle de chef de file dans la finance de la conservation, contribue à la croissance des collectivités et surveille l'atteinte de cibles pour des territoires en santé dans la zone carolinienne et dans le sud de l'Ontario, l'une des écorégions les plus fragiles et les plus diversifiées du Canada. Ses plateformes intersectorielles réunissent 300 groupes, 5 000 bénévoles et 37 000 hectares dans l'objectif de protéger la faune, les étendues d'eau et le mode de vie locaux, tout en favorisant la réalisation de 14 objectifs de développement durable des Nations Unies.

En outre, elle est bien consciente que les systèmes financiers sur lesquels s'appuie sa mission sont engrainés dans des cadres qui, dans l'Histoire, ont marginalisé les territoires et les droits des peuples autochtones, ainsi que la gouvernance et les liens à l'égard de ces mêmes territoires. Ces systèmes n'ont pas été conçus pour reconnaître ni l'autonomie territoriale ni l'autorité, ni les perspectives ou les valeurs des Autochtones, mais elle croit qu'ils doivent être remaniés en vue d'un avenir plus équitable et régénératrice.



300
groupes



5 000
bénévoles



37 000

hectares dans l'objectif de protéger la faune, les étendues d'eau et le mode de vie locaux, tout en favorisant la réalisation de



14 objectifs de développement durable des Nations Unies.

Ce projet vise à réimaginer des structures financières telles que les obligations, les marchés financiers et les investissements institutionnels et à les envisager non plus comme des outils neutres, mais comme des moteurs de transformation. En redirigeant délibérément des capitaux pour appuyer des initiatives de conservation dirigées par des Autochtones et favoriser des relations éthiques s'articulant autour d'un lieu précis, la CCC œuvre à concilier des mécanismes économiques et à établir une réciprocité en toute intégrité écologique et culturelle. Pour ce faire, fondamentalement, il faut placer le pouvoir, le contrôle et les bénéfices entre les mains des peuples qui ont assuré l'intendance de ces territoires depuis toujours.

En tant que collaborateurs non autochtones (qu'ils proviennent du monde des affaires, du milieu universitaire ou du secteur des organismes non gouvernementaux), les membres de la CCC savent qu'ils jouent un rôle de témoin, d'apprenant et de facilitateur. Ils consignent et diffusent des perspectives autochtones non pas pour asseoir leur autorité, mais pour mettre en relief un leadership trop souvent exclu de la prise de décisions typique.

Il incombe à la CCC de relayer l'information de manière à honorer les savoirs autochtones, à appuyer leur autodétermination et à demeurer garant des relations et des responsabilités qui orientent ses travaux.

Sustainable Finance Lab, Ivey Business School, Université Western Ontario

Le Sustainable Finance Lab du Centre for Building Sustainable Value fait partie de la Ivey Business School de l'Université Western Ontario (London), située sur les territoires traditionnels des Anichinabés, des Haudenosaunee, des Lünaapéewak et des Attawandaron.

Le Sustainable Finance Lab est un laboratoire vivant s'affairant à créer de nouveaux produits financiers et des dispositifs comptables contribuant à la réconciliation économique et au progrès des solutions écologiques. Il privilégie la science participative communautaire axée sur les besoins de ses partenaires de recherche, en particulier ceux des Autochtones. Certes, les écoles de commerce telles que la Ivey Business School sont ancrées dans des cadres capitalistes occidentaux qui, souvent, ont négligé et marginalisé les savoirs et les modes de connaissance autochtones.

Le laboratoire est conscient de ce positionnement institutionnel et reconnaît que ses perspectives sont teintées par sa formation en méthodologie commerciale occidentale. Au Sustainable Finance Lab, ces travaux font l'objet d'une approche diligente et humble. En outre, le laboratoire reconnaît également ses limites et la nécessité d'apprendre de ses partenaires autochtones tout en tenant compte des dynamiques de pouvoir et de privilège inhérentes aux collaborations entre le milieu universitaire et la collectivité, ainsi que des dynamiques coloniales.



Initiative Indigenous Leadership Pillar (ILP) de la Carolinian Canada Coalition

Lancée en 2023 en collaboration avec la CCC, et unique dans le secteur de la conservation, l'initiative Indigenous Leadership Pillar (ILP) dirige ses activités avec des valeurs ancrées dans la responsabilité, la réciprocité et la transparence. L'initiative ILP renforce les compétences de leadership des Autochtones dans le secteur de la conservation, soutient la jeunesse en rétablissant ses liens avec le territoire et module le discours sur les méthodes de conservation en offrant des espaces sûrs et éthiques. Elle adopte le Double regard/*Etuaptmumk* dans son approche communautaire. Ses travaux lui permettent de protéger de nouveaux espaces et de remplir son rôle pour les sept générations à venir grâce à l'intendance et à la collaboration.

Dirigée par Sam Whiteeye, l'initiative ILP a vu le jour en 2023 en collaboration avec la CCC. Unique dans le secteur de la conservation, l'initiative ILP dirige ses activités avec des valeurs ancrées dans la responsabilité, la réciprocité et la transparence.

EY

EY exerce ses activités dans un cadre mondial axé sur l'innovation et la durabilité en finance, en certification et en consultation. Nous sommes conscients que nous travaillons sur les territoires traditionnels de nombreux peuples autochtones dans les régions où nous offrons des services. Cette reconnaissance est essentielle à notre mission. Grâce à notre plateforme en matière de responsabilité sociale d'entreprise EY Ripples, nous nous engageons à avoir une incidence sur la société à l'aide de différents outils, dont la finance durable. Cet engagement nous amène à interagir de manière significative avec les communautés autochtones.

En dehors des travaux liés à ces projets, EY a à cœur de promouvoir les initiatives entrepreneuriales autochtones. EY est fière d'être titulaire d'une certification Argent du programme Attestation de partenariat en relation avec les Autochtones (APRA) du Conseil canadien pour les entreprises autochtones (CCEA). Nous souhaitons outiller les entrepreneurs et les organisations autochtones en leur donnant accès à différentes ressources, à du mentorat et à des connaissances financières grâce au réseau Accès-entrepreneurs d'EY, aux prix d'EY pour la création d'un avenir prospère pour les communautés autochtones et à de nombreuses autres initiatives. En favorisant le développement économique au sein des communautés autochtones, nous souhaitons offrir des avenues vers la réussite qui respectent et intègrent les valeurs et les perspectives autochtones.

Chez EY, nous abordons notre travail avec respect et humilité. Nous sommes désireux d'apprendre des communautés autochtones et connaissons les dynamiques de pouvoir et les contextes historiques qui agissent sur nos collaborations. La prise en compte de la complexité de la situation est essentielle à notre mission. En effet, notre objectif est d'élaborer des cadres qui favorisent la réussite financière et promeuvent également la réconciliation et le respect des droits et des savoirs des Autochtones. Par l'intermédiaire d'EY Ripples, nous visons à entraîner des retombées positives durables qui correspondent à ces valeurs et contribuent à l'édification d'un avenir plus équitable.



Références

¹ Ernst & Young, *Internal Research on Outcome-Based Finance and Assurance Standards*, rapport interne non publié (Toronto, Canada, Ernst & Young, 2024).

² *Ibid.*

³ Institute for Sustainable Finance, *Institute for Sustainable Finance: Progress & Impact Report 2021-22* (Kingston, Canada : Smith School of Business, Queen's University, 2022), <https://smith.queensu.ca/centres/isf/pdfs/impact-report-2022.pdf>.

⁴ L'honorable Patti Hajdu (ministre des Services aux Autochtones), Première table ronde sur la réconciliation économique : Ce que nous avons entendu (Ottawa, Canada : Services aux Autochtones Canada, gouvernement du Canada, 2024), <https://www.sac-isc.gc.ca/fra/1712932096213/1712932133185>.

⁵ Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, *The Sustainable Development Goals Report 2024*, édition de 2024 (Nations Unies, 2024), <https://www.un-ilibrary.org/content/books/9789213589755>.

⁶ Hans Bruyninckx et autres, *Global Resources Outlook 2024: Bend the Trend-Pathways to a Liveable Planet as Resource Use Spikes* (programme des Nations Unies pour l'environnement, 2024).

⁷ Sarah Thompson, Moses Choi et Stefano Vitali, « Navigating a Rapidly Evolving Sustainable Finance Landscape », RBC Marchés des Capitaux, balado *Powering Sustainable Ideas*, 20 mars 2025, <https://player.captivate.fm/episode/a4d5ac11-a8a7-417f-9d7e-9ca455b8d074>.

⁸ Pôle d'investissement dans la nature, *Taking Stock of Nature Investment in Canada - Investor Survey 2024* (2025).

⁹ Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada (RCAANC), Cinquième rapport législatif annuel (2024) conformément à l'article 10 de la *Loi sur le ministère des Relations Couronne-Autochtones et des Affaires du Nord*, Lois du Canada, chapitre 29, 2019s.10 (Ottawa, Canada : RCAANC, 2024).

¹⁰ Forum économique mondial, *Nature Risk Rising: Why the Crisis Engulfing Nature Matters for Business and the Economy*, rapport New Nature Economy (Genève : Forum économique mondial, 2020).

¹¹ Gouvernement du Canada, *4^e Rapport national du Canada à la Convention sur la diversité biologique* [des Nations Unies] (2011), <https://www.cbd.int/doc/world/ca/ca-nr-04-fr.pdf>.

¹² Marta Vicarelli et autres, « On the Cost-Effectiveness of Nature-Based Solutions for Reducing Disaster Risk », *Science of the Total Environment*, Elsevier, 2024, 174524.

¹³ Bronson W. Griscom et autres, « Natural Climate Solutions », *Proceedings of the National Academy of Sciences*, vol. 114, n° 44 (octobre 2017), 11645-50, <https://doi.org/10.1073/pnas.1710465114>.

¹⁴ PNUE, *State of Finance for Nature 2023*, 12 juillet 2023, <https://www.unep.org/resources/state-finance-nature-2023>.

¹⁵ La Banque mondiale, Peuples autochtones, 2022, <https://www.banquemonde.org/fr/topic/indigenouspeoples#1>.

¹⁶ Rainforest Foundation Norway, *Falling Short: Donor funding for Indigenous Peoples and local communities to secure tenure rights and manage forests in tropical countries (2011-2020)* (Oslo : RFN, 2021), https://dv719tqmsuwvb.cloudfront.net/documents/Publikasjoner/Andre-rapporter/RFN_Falling_short_2021.pdf.

¹⁷ Ernst & Young, *Internal Research on Outcome-Based Finance and Assurance Standards*.

¹⁸ Jeffrey Liebman et Alina Sellman, *Social Impact Bonds: A Guide for State and Local Governments* (Cambridge (MA) : Harvard Kennedy School Social Impact Bond Technical Assistance Lab, 2013).

¹⁹ Carolinian Canada, *Growing Our Green Future Together*, 2020, <https://caroliniancanada.ca/about>.

²⁰ Ivey Business School, Université Western Ontario, *Ivey and Southern Ontario Partners Win International “Finance for the Future” Climate Leader Award*, 5 octobre 2022, <https://www.ivey.uwo.ca/news/news-ivey/2022/october/southern-ontario-partners-win-international-finance-for-the-future-climate-leader-award/>.

²¹ Kira M. Hoffman et autres, « Conservation of Earth’s Biodiversity Is Embedded in Indigenous Fire Stewardship », *Proceedings of the National Academy of Sciences*, vol. 118, n° 32 (2021) : e2105073118.

- ²² Forward Summit, Forward Summit West 2023, 2023, <https://forwardsummit.ca/forward-summit-west-2023/>.
- ²³ Conservation through Reconciliation Partnership, *Stories of Ethical Space in the Pathway to Canada Target 1*, IPCA Knowledge Basket, June 2021, <https://ipcaknowledgebasket.ca/stories-of-ethical-space-in-the-pathway-to-canada-target-1/>.
- ²⁴ Cheryl Bartlett, Murdena Marshall et Albert Marshall, « Two-Eyed Seeing and Other Lessons Learned within a Co-Learning Journey of Bringing Together Indigenous and Mainstream Knowledges and Ways of Knowing », *Journal of Environmental Studies and Sciences*, n° 2 (2012) : 331-40.
- ²⁵ Carolyn Smith, Sibyl Diver et Ron Reed, « Advancing Indigenous Futures with Two-Eyed Seeing: Strategies for Restoration and Repair through Collaborative Research », *Environment and Planning F*, 20 janvier 2023, 263498252211422, <https://doi.org/10.1177/26349825221142292>.
- ²⁶ Bartlett, Marshall et Marshall, « Two-Eyed Seeing and Other Lessons Learned within a Co-Learning Journey of Bringing Together Indigenous and Mainstream Knowledges and Ways of Knowing ».
- ²⁷ Dean Neu, « "Presents" for the "Indians": Land, Colonialism and Accounting in Canada », *Accounting organizations and Society*, vol. 25, n° 2 (2000) : 163-84.
- ²⁸ Linda Tuhiwai Smith et autres, *Indigenous Knowledge, Methodology and Mayhem: What Is the Role of Methodology in Producing Indigenous Insights? A Discussion from Mātauranga Māori*, Addleton Academic Publishers, 2016.
- ²⁹ Cindy Peltier, « An Application of Two-Eyed Seeing: Indigenous Research Methods With Participatory Action Research », *International Journal of Qualitative Methods*, vol. 17, n° 1 (décembre 2018) : 160940691881234, <https://doi.org/10.1177/1609406918812346>.
- ³⁰ Rick Colbourne et autres, « Indigenous Works and Two Eyed Seeing: Mapping the Case for Indigenous-Led Research », *Qualitative Research in Organizations and Management: An International Journal*, vol. 15, n° 1 (décembre 2019) : 68-86, <https://doi.org/10.1108/QROM-04-2019-1754>.
- ³¹ Equator Principles Association, « Equator Principles (EP4) », 2020, <https://equator-principles.com>.
- ³² Ernst & Young, *Internal Research on Outcome-Based Finance and Assurance Standards*.
- ³³ *Ibid.*
- ³⁴ Sorenson Impact Institute et Raven Indigenous Impact Foundation, *The State of Outcomes-Based Finance in Canada* (Salt Lake City (Utah) et Victoria (Colombie-Britannique) : Sorenson Impact Institute (Université de l'Utah) et Raven Indigenous Impact Foundation, 2023), <https://sorensonimpactinstitute.com/wp-content/uploads/2024/05/Raven-Report-2023-singlePg-Final.pdf>.
- ³⁵ Diane-Laure Arjaliès et Subhabrata Bobby Banerjee, « 'Let's Go to the Land Instead': Indigenous Perspectives on Biodiversity and the Possibilities of Regenerative Capital », *Journal of Management Studies*, avant impression, Wiley Online Library, 2024, <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/full/10.1111/joms.13141>.
- ³⁶ Brennan Vogel et autres, « Indigenous-Led Nature-Based Solutions for the Climate Crisis: Insights from Canada », *Sustainability*, vol. 14, n° 11 (2022) : 6725.
- ³⁷ Province de Colombie-Britannique, Great Bear Rainforest. Natural Resource Stewardship, 1^{er} août 2024, <https://www2.gov.bc.ca/gov/content/environment/natural-resource-stewardship/great-bear-rainforest>.
- ³⁸ Parcs Canada, Réserve de parc national Thaidene Néné, <https://parcs.canada.ca/pn-np/nt/thaidene-nene>.
- ³⁹ Valeria Widjaja et autres, Empowering the Human-Nature Bond: Discover the relationships facilitated by the Deshkan Ziibi Conservation Impact Bond, 2021, <https://storymaps.arcgis.com/stories/98aadb8de8d0425c9955adc005d2cfae>.
- ⁴⁰ Sorenson Impact Institute et Raven Indigenous Impact Foundation, *The State of Outcomes-Based Finance in Canada*.
- ⁴¹ Bartlett, Marshall et Marshall, « Two-Eyed Seeing and Other Lessons Learned within a Co-Learning Journey of Bringing Together Indigenous and Mainstream Knowledges and Ways of Knowing ».
- ⁴² Arjaliès et Banerjee, « 'Let's Go to the Land Instead': Indigenous Perspectives on Biodiversity and the Possibilities of Regenerative Capital ».
- ⁴³ Conservation Through Reconciliation Partnership, About the Conservation through Reconciliation Partnership, 2023, <https://conservation-reconciliation.ca/about-us-1>.

⁴⁴ Si la norme ISAE 3000 est actuellement la norme de certification la plus courante, la norme ISAE 5000 entrera en vigueur pour les missions de certification concernant l'information sur la durabilité déclarée pour les périodes ouvertes à compter du 15 décembre 2026.

Si vous avez des questions ou des commentaires, veuillez communiquer avec nous à l'adresse eyripplescanada@ca.ey.com



SOUS LICENCE CREATIVE COMMONS

- Carolinian Canada Coalition, Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L. et Ivey Sustainable Finance Lab (2025), The opportunities of outcomes-based financing to advance conservation outcomes and reconciliation with Indigenous Peoples, Université Western. DOI : 10.71858/a112-3v83, 31 pages.
- CC BY - Attribution-Commercial : Cette licence permet à autrui de diffuser, de modifier, d'adapter et d'enrichir le matériel, quel que soit le support ou le format, à condition de citer le créateur à titre de référence. Si vous le faites, le résultat doit renvoyer au présent rapport et être de nature commerciale. (Note de bas de page 1 : Consulter le lien suivant pour obtenir davantage de renseignements : <https://creativecommons.org/licenses/>)

EY | Travailler ensemble pour un monde meilleur

La raison d'être d'EY est de contribuer à un monde meilleur, en créant de la valeur à long terme pour ses clients, pour ses gens et pour la société, et en renforçant la confiance à l'égard des marchés financiers.

Les équipes diversifiées d'EY, réparties dans plus de 150 pays, renforcent la confiance grâce à l'assurance que leur permettent d'offrir les données et la technologie, et aident les clients à croître, à se transformer et à exercer leurs activités.

Que ce soit dans le cadre de leurs services de certification, de consultation, de stratégie, de fiscalité, ou encore de leurs services transactionnels ou juridiques, les équipes d'EY posent de meilleures questions pour trouver de nouvelles réponses aux enjeux complexes du monde d'aujourd'hui.

EY désigne l'organisation mondiale des sociétés membres d'Ernst & Young Global Limited et peut désigner une ou plusieurs de ces sociétés membres, lesquelles sont toutes des entités juridiques distinctes. Ernst & Young Global Limited, société à responsabilité limitée par garanties du Royaume-Uni, ne fournit aucun service aux clients. Des renseignements sur la façon dont EY collecte et utilise les données à caractère personnel ainsi qu'une description des droits individuels conférés par la réglementation en matière de protection des données sont disponibles sur le site ey.com/fr_ca/privacy-statement. Les sociétés EY ne pratiquent pas le droit là où la loi le leur interdit. Pour en savoir davantage sur notre organisation, visitez le site ey.com.

Le présent communiqué a été publié par EYGM Limited, société membre de l'organisation mondiale EY qui ne fournit pas de services aux clients.

© 2025 Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L. Tous droits réservés.
Société membre d'Ernst & Young Global Limited.

4711061

La présente publication ne fournit que des renseignements sommaires, à jour à la date de publication seulement et à des fins d'information générale uniquement. Elle ne doit pas être considérée comme exhaustive et ne peut remplacer des conseils professionnels. Avant d'agir relativement aux questions abordées, communiquez avec EY ou un autre conseiller professionnel pour discuter de votre propre situation. Nous déclinons toute responsabilité à l'égard des pertes ou dommages subis à la suite de l'utilisation des renseignements contenus dans la présente publication.

ey.com/ca/fr